

# COMMUNE DE HERBITZHEIM

Département du Bas-Rhin

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2021 à 9h00

Nombre de membres :                    Sous la présidence de M. Michel KUFFLER, maire  
en fonction : 19  
en exercice : 19

Membres présents : 13

Mmes ORDITZ et SEBAA adjointes,  
MM. PEISSEL-SARAGOZA et REZLER adjoints,  
Mmes KOEPEL, MULLER, SCHMITT, FALK et STEINER,  
MM. PADRIXE, RUFF et ROGER

Absence excusée avec procuration : 3

M. GILGER pour M. KUFFLER  
Mme LOCATELLI pour Mme KOEPEL  
M. WITTMANN pour Mme SEBAA

Absence excusée : 2

M. LONGONI  
M. BUHA

Absence non excusée : 1

M. MULLER

Secrétaire de séance : M. REZLER

Public : Séance avec public limité à 6 personnes maximum

M. PADRIXE s'est présenté à la séance du Conseil Municipal à 9h45, avant les votes budgétaires.

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu précédent (délibération n° 2021-018)
2. Comptes administratifs (délibération n° 2021-019)
3. Comptes de gestion (délibération n° 2021-020)
4. Vote des taux de la fiscalité locale (délibération n° 2021-021)
5. Affectation des résultats (délibération n° 2021-022)
6. Budgets primitifs 2021 (délibération n° 2021-023)
7. Ventes des terrains au « Oerminger Loch » (délibération n° 2021-024)
8. MSP : Facturation Travaux (délibération n° 2021-025)
9. Refacturation de l'électricité des locataires au logement B4, Résidence des Tilleuls (délibération n° 2021-026)
10. Achat de terrains (délibération n° 2021-027)
11. Demande de subvention pour enfouissement des réseaux électriques au SIVU d'électrification (délibération n° 2021-028)
12. Permis de construire des logements rue de la Rhode (délibération n° 2021-029)
13. Modification de la délibération de l'éclairage public (délibération n° 2021-030)

*M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal. Il lui fait ensuite part d'une demande de l'Agence de l'Eau selon laquelle les eaux pluviales ne doivent plus être déversées dans le réseau d'assainissement de la commune. L'étude qui découle de cette demande pourrait être confiée au Bureau d'études CYCL'O TERRE. Ce point sera rajouté en point n°14 (délibération n°2021-031).  
L'assemblée ne formule aucune objection.*

#### **1. Approbation du compte-rendu précédent (délibération n° 2021-018)**

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont une remarque à formuler au regard de la lecture du compte-rendu. Après débat, le compte-rendu est approuvé par 14 voix pour et 2 abstentions (Mme MULLER et M. RUFF). Mme MULLER ne signe pas le compte-rendu sans donner de motif.

-----

## 2. Comptes administratifs (délibération n°2021-019)

M. le Maire donne la parole à M. PEISSEL-SARAGOZA, adjoint, qui présente, avec l'appui d'un document distribué, l'analyse des différents comptes administratifs de 2020 qui s'établissent comme suit ;

### > Budget lotissement l'Ecluse

	Budget lotissement l'Ecluse		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	0,00	6.456,00	6.456,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	0,00

### > Budget assainissement

	Budget Assainissement		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	84.646,06	123.851,82	39.205,76
<b>Investissement</b>	30.148,67	41.977,13	11.828,46

### > Budget 6 logements

	Budget 6 logements		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	7.779,20	39.575,11	31.795,91
<b>Investissement</b>	15.053,65	14.961,81	-91,84

### > Budget centre aéré

	Budget centre aéré		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	12.629,87	15.018,45	2.388,58
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	0,00

### > Budget lotissement WOOG

	Budget lotissement Woog		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	0,00	45.647,34	45.647,34
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	0,00

### > Budget logements seniors

	Budget logements seniors		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	9.254,50	79.740,39	70.485,89
<b>Investissement</b>	31.811,22	34.064,37	2.253,15

### > Budget Résidence « Les Mésanges »

	Budget Résidence les Mésanges		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	129,22	29.001,21	28.871,99
<b>Investissement</b>	604,00	1.601,42	997,42

### > Budget commune

	Budget commune		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	999.123,96	1.212.686,08	213.562,12
<b>Investissement</b>	237.623,85	178.003,68	-59.620,17

### > Budget MSP

	Budget MSP		
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
<b>Fonctionnement</b>	6.925,15	10.423,75	3.498,60
<b>Investissement</b>	1.019.424,48	438.296,31	-581.128,17

A l'ouverture du débat, aucune question n'étant posée, M. le Maire redonne la parole à M. PEISSEL-SARAGOZA, adjoint, et quitte la salle.

M. PEISSEL-SARAGOZA demande, tout d'abord, à l'ensemble des conseillers leur accord pour voter tous les comptes administratifs en une seule fois et aucun des conseillers n'émet d'objection, ni à la question du vote, à main levée.

L'ensemble des comptes administratifs de 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire est réintroduit en séance et remercie l'assemblée de la confiance qui lui a été témoignée.

-----

### 3. Comptes de gestion (délibération n° 2021-020)

M. le Maire invite M. PEISSEL-SARAGOZA, adjoint, à présenter et commenter le document Comptes de Gestion 2020 proposé par M. le trésorier et en vue d'obtenir le quitus de sa gestion.

Budget Lotissement l'Ecluse				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Fonctionnement</i>	-6 456,00	0,00	6 456,00	0,00
<b>TOTAL</b>	-6 456,00	0,00	6 456,00	0,00

Budget assainissement				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	229.097,90	0,00	11.828,46	240.926,36
<i>Fonctionnement</i>	326.852,54	0,00	39.205,76	366.058,30
<b>TOTAL</b>	555.950,44	0,00	51.034,22	606.984,66

Budget 6 logements				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	-14.473,71	0,00	-91,84	-14.565,55
<i>Fonctionnement</i>	199.524,12	14.473,71	31.795,91	216.846,32
<b>TOTAL</b>	185.050,41	14.473,71	31.704,07	202.280,77

Budget Centre Aéré				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Fonctionnement</i>	42.068,18	0,00	2.388,58	44.456,76
<b>TOTAL</b>	42.068,18	0,00	2.388,58	44.456,76

Budget Lotissement Woog				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Fonctionnement</i>	97.050,82	0,00	45.647,34	142.698,16
<b>TOTAL</b>	97.050,82	0,00	45.647,34	142.698,16

Budget logements seniors				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	-31.345,63	0,00	2.253,15	-29.092,48
<i>Fonctionnement</i>	113.036,01	32.845,63	70.485,89	150.676,27
<b>TOTAL</b>	81.690,38	32.845,63	72.739,04	121.583,79

Budget Résidence les Mésanges				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	99,49	0,00	997,42	1.096,91
<i>Fonctionnement</i>	71.290,91	900,51	28.871,99	99.262,39
<b>TOTAL</b>	71.390,40	900,51	29.869,41	100.359,30

Budget commune				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	69.615,27	0,00	-59.620,17	9.995,10
<i>Fonctionnement</i>	477.468,73	114.884,73	213.562,12	576.146,12
<b>TOTAL</b>	547.084,00	114.884,73	153.941,95	586.141,22

Budget MSP				
	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice
<i>Investissement</i>	-408.152,09	0,00	-581.128,17	-989.280,26
<i>Fonctionnement</i>	0,00	0,00	3.498,60	3.498,00
<b>TOTAL</b>	-408.152,09	0,00	-577.629,57	-985.781,66

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et des recettes à payer.

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans les bilans le montant de chacun des soldes figurant à la clôture de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2020.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE que les comptes de gestion pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et sont approuvés à l'unanimité.

-----

#### 4. Vote des taux de la fiscalité locale (délibération n°2021-021)

M. le Maire rappelle que par délibération du 02 Mars 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe d'habitation : 13,76%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 8,40%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 49,93%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 18,34%

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de la commune est de 21,57% (soit le taux communal de 2020 : 8,40% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (taux communal 2020 de 21,57%), de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 21,57%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 49,93%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 18,34%

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le maintien du taux des taxes.

-----

#### 5. Affectation des résultats (délibération n°2021-022)

Sur invitation de M. le Maire, M. PEISSEL-SARAGOZA, l'adjoint explique les affectations des résultats des différents budgets. Comme aucune remarque n'est signifiée, M. le Maire propose l'adoption de ces affectations.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les affectations des résultats suivantes :

##### Budget Commune :

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	69.615,27		-59.620,17	100.000,00		9.995,10
FONCT	477.468,73	114.884,73	213.562,12			576.146,12

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	576.146,12€
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	90.004,90€
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	(9.995,10- 100.000,00)
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	486.141,22€
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**Budget Assainissement :**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	229.097,90		11.828,46	15.000,00		240.926,36
FONCT	326.852,54		39.205,76			366.058,30

Considérant  
étant  
que  
seul le  
résultat  
de la

section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,  
Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	366.058,30€
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	366.058,30€
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**Budget Logements sociaux :**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	-14.473,71		-91,84			-14.565,55
FONCT	199.524,12	14.473,71	31.795,91			216.846,32

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	216.846,32 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	14.565,55€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	202.280,77 €
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**Budget Logements seniors :**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	-31.345,63		2.253,15			-29.092,48
FONCT	113.036,01	32.845,63	70.485,89			150.676,27

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :



<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	150.676,27€
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	29.092,48 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	121.583,79€
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**Budget Lotissement Woog :**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	0,00		0,00			0,00
FONCT	97.050,82		45.647,34			142.698,16

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	142.698,16€
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	142.698,16 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**Budget Lotissement Ecluse :**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	0,00		0,00			0,00
FONCT	-6 456,00		6.456,00			0,00

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**Budget Centre aéré :**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	0,00		0,00			0,00
FONCT	42.068,18		2.388,58			44.456,76

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	44.456,76 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	44.456,76 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**Budget Résidence les Mésanges :**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	99,49		997,42	1.000,00		1.096,91
FONCT	71.290,91	900,51	28.871,99			99.262,39

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	99.262,39€
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	99.262,39€
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**Budget MSP :**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EXERCICE 2020	RESTES A REALISER DEPENSES 2020	RESTES A REALISER RECETTES 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTATS CUMULES (SANS RAR)
INVEST	-408.152,09		-581.128,17	204.039,07			-989.280,26
FONCT	0,00		3.498,60				3.498,60

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b>	3.498,60€
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	3.498,60€
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au c/ 1068 :	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020</b> Déficit à reporter (ligne 001) en dépenses d'investissement	989.280,26€

-----

**6. Budgets primitifs 2021 (délibération n° 2021-023)**

Pour la campagne budgétaire 2021 M. le Maire évoque globalement les dépenses de fonctionnement du budget de la commune (chauffage, électricité, entretien, charges de personnel, SDIS...) ainsi que les recettes (vente de bois, impôts et taxes dont une partie reversée à l'Etat...) et T.V.A. en recettes d'investissement avec les subventions et les reports de résultats.

M. le Maire passe la parole à M. PEISSEL-SARAGOZA, 1<sup>er</sup> Adjoint qui présente les dépenses et recettes des différents budgets de 2021 selon le document distribué. Aucune question n'étant posée, M. le Maire propose de passer au vote et demande l'accord du Conseil Municipal pour voter à main levée l'ensemble des budgets et aucune objection n'est émise par l'assemblée.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les budgets primitifs 2021.

Commune

	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement	2.073.443,38 €	2.073.443,38 €	Pour	16
Investissement	1.055.381,38 €	1.055.381,38 €	Contre	0
			Abstention	0

Assainissement

	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement	92.255,71 €	477.278,20 €	Pour	16
Investissement	216.219,90 €	303.182,07 €	Contre	0
			Abstention	0

Logements seniors

	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement	43.639,00 €	202.483,79 €	Pour	16
Investissement	63.456,48 €	63.456,48 €	Contre	0
			Abstention	0

Logements sociaux

	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement	24.186,00 €	242.580,77 €	Pour	16
Investissement	31.315,55 €	31.315,55 €	Contre	0
			Abstention	0

Lotissement « Woog »

	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement	142.698,16 €	142.698,16 €	Pour	16
			Contre	0
			Abstention	0

Centre-Aéré

	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement	24.700,00 €	64.456,76 €	Pour	16
			Contre	0
			Abstention	0

Résidence les Mésanges

	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement	1.600,00 €	127.762,39 €	Pour	16
Investissement	3.096,91 €	3.096,91 €	Contre	0
			Abstention	0

MSP

	Dépenses	Recettes		
Fonctionnement	65.000,00 €	65.000,00 €	Pour	16
Investissement	1.240.319,33 €	1.240.319,33 €	Contre	0
			Abstention	0

-----

**7. Ventes des terrains au « Oerminger Loch » (délibération n° 2021-024)**

Suite à la demande des personnes ci-dessous, le Maire propose aux conseillers la vente des terrains :

- A M. et Mme EHRESMANN Raymond domiciliés 16 rue des Merles : le terrain section 4 parcelle 633 « Oerminger Loch » d'une surface de 4,24 ares au tarif de 1 550,00€ l'are soit pour un montant total de 6.572,00€ auquel s'ajoutera le remboursement des frais d'arpentage pris en charge par la commune pour un montant de 400,20€.
- A M. et Mme KLEIN Patrick domiciliés 14 rue des Merles : le terrain section 04 parcelle 632 « Oerminger Loch » d'une surface de 3,91 ares au tarif de 1.550,00€ l'are soit pour un montant total de 6.060,50€ auquel s'ajoutera le remboursement des frais d'arpentage pris en charge par la commune pour un montant de 400,20€.
- A M. HOCH Michel domicilié 45 rue d'Oermingen : le terrain section 04 parcelle 606 « Oerminger Loch » d'une surface de 3,87 ares au tarif de 1.550,00€ l'are soit pour un montant total de 5.998,50€.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la vente de ces terrains.

M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel représentera la commune pour la signature des actes administratifs.



-----

**8. MSP : Facturation Travaux (délibération n° 2021-025)**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite au transfert à la MSP du cabinet dentaire, les travaux de la mise en place du mobilier ont été fixés à 659,00 €. Ces travaux seront facturés à M. KHATEEB Bassam. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la facturation à M. KHATEEB Bassam.

-----

**9. Refacturation de l'électricité des locataires au logement B4, Résidence des Tilleuls (délibération n° 2021-026)**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'après le transfert tardif du contrat d'électricité pour le logement B4 à la résidence des Tilleuls, la commune a réglé les factures d'électricité et elle demande un remboursement aux locataires, M. et Mme BALLE. Ces factures s'élèvent à un montant de 447,96€ pour la période du 15/11/2020 au 18/01/2021.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la refacturation de l'électricité.

-----

**10. Achat de terrains (délibération n° 2021-027)**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à l'achat de terrains pour la réalisation de deux objectifs :

**A. Permettre les travaux de concassage des gravats près de la route en béton par l'achat des terrains à :**

- M. et Mme SCHERRIER Jean-Marie, 34 rue Albert Schweitzer à Keskastel: section 08 parcelle 281 d'une surface de 4,45 ares au tarif de 50,00€ l'are soit pour un montant total de 222,50€. La commune s'engage à lui vendre une autre parcelle adjacente à un terrain lui appartenant ;
- Consorts GUBENO par Mme FROEHLICH Marianne, 11 rue de Sarreguemines: section 08 parcelle 279 d'une surface de 4,79 ares au tarif de 50,00€ l'are soit pour un montant total de 239,50€ ;
- Consorts LEPELLETIER : section 08 parcelle 280 d'une surface de 5,36 ares au tarif de 50,00€ l'are soit pour un montant total de 268,00€. La commune s'engage à vendre les parcelles 107 et 108 section 08 à Mme LEPELLETIER.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'achat de ces terrains.

**B. Achat de terrain, rue de la Gare à : Mme DOLLE Margot, 15 rue de la Gare à Herbitzheim en section 05 d'une surface de 1,39 are pour un montant de 1.000,00€**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'achat de ce terrain.

M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel représentera la commune pour la signature des actes administratifs.

-----

**11. Demande de subvention pour enfouissement des réseaux électriques au SIVU d'Electrification (délibération n° 2021-028)**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de déposer une délibération pour les demandes de subventions liées à l'extension d'enfouissement des réseaux électriques et notamment rue de la Rhode.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise M. le Maire à réaliser les travaux et à faire une demande de subvention auprès du SIVU d'Electrification.

-----

**12. Permis de construire des logements rue de la Rhode (délibération n° 2021-029)**

M. le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autorisation de l'établissement d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble au 3 rue de la Rhode à Herbitzheim.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de WMG Architecte pour un montant de 9.250,00€ HT.

**13. Modification de la délibération de l'éclairage public (délibération n° 2021-030)**

Lors de la réunion du 22 février 2021 (délibération n°2021-012), le Conseil Municipal avait décidé d'engager des travaux pour améliorer le réseau d'éclairage public dans le respect de la transition énergétique et écologique (installation de luminaires et lampes LED).

M. le Maire sollicite l'assemblée pour l'autoriser à réaliser les demandes de subventions dans le domaine de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la présente demande d'autorisation.

-----

**14. Offre A.M.O. par le bureau d'études CYCL'O TERRE (délibération n° 2021-031)**

M. le Maire fait état de la demande, en début de séance, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

L'Agence de l'Eau a démarché la commune en vue de faire réaliser une étude de déraccordement des eaux pluviales du réseau des eaux usées et de la station d'épuration.

M. le Maire propose l'offre A.M.O. de CYCL'O TERRE pour l'étude du potentiel des techniques alternatives de gestion des eaux de pluie sur la commune de Herbitzheim selon un montant de 3.000,00€ H.T. et sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour demander les subventions.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la proposition de CYCL'O TERRE et les demandes de subventions.

**Pour signature des membres présents :**

M. KUFFLER		Mme MULLER	
M. PEISSEL-SARAGOZA		M. ROGER	
Mme SEBAA		M. PADRIXE	
M. REZLER		Mme SCHMITT	
Mme ORDITZ		Mme STEINER	
Mme KOEPEL		Mme FALK	
M. RUFF			

Pour copie conforme  
Fait à Herbitzheim, 19 avril 2021  
Le Maire,  
M. KUFFLER

